Sainte-Croix (Basses-Alpes), et Robert Sorcost (Basses-Alpes).

A cette liste, il convient d'ajouter : M. Bouvier (Seine-et-Marne), Xavier Reille (Tarn), et Roger (Doubs), qui ont tous moins de 30 ans.

## L'élection Carnaud

Paris, 29 mai. — L'Agence nationale dit qu'une commission spéciale vient d'être constituée en vue de demander l'invalidation de M. Carnaud, élu dans la 1re circonscription de Marseille.

Le *Radical* de Marseille annonce que cette commission a réuni des faits d'une gravité exceptionnelle, de nature à faire annuler l'élection.

## Envoi de témoins à M. de Cassagnac

Auch, 28 mai. — A la suite d'un article paru hier dans la *Voix du Peuple*, de Bascou, ancien député, a envoyé ses témoins, MM. Sancet Président, conseiller général, et Dalbaret, publiciste, à M. Paul de Cassagnac.

## Les députés antisémites algériens

Alger, 28 mai. — MM. Drumont, Morinaud, Marchal et Faure, les nouveaux députés antisémites, se sont embarqués ce matin.

Dès onze heures du matin, la ville présentait une animation extraordinaire. Les rampes du boulevard et les principales artères que devaient suivre les Députés antisémites depuis la villa Drumont jusqu'aux paquebots étaient noires de monde.

Le cortège était précédé de musiques et de sociétés chorales.

Dans la même voiture étaient les quatre députés. L'embarquement a eu lieu à midi. Des fleurs ont été offertes aux quatre députés qui partaient.

Alger, 28 mai. — Des manifestations tumultueuses ont eu lieu à Alger.

Hier soir, M. Firmin Faure, député d'Oran est arrivé de Mostaganem. Une foule très nombreuse était massée devant la gare et le long des rampes du boulevard, saluant M. Faure de longues acclamations. Des Bureaux lui ont été offerts, en voiture a été dételée, traînée jusqu'au théâtre-cirque où M. Faure allait retrouver ses collègues Drumont, Marchal et Morinaud, qui assistaient à la tombola organisée en leur honneur, ensuite au tirage de la tombola au profit des blessés espagnols.

La salle était comble. De nombreux manifestants qui n'avaient pas pu entrer étaient massés sur l'Esplanade Bab-el-Oued et chantaient des refrains anti-juifs. A onze heures, le commissaire central venait, la foule l'accueillit en poussant des cris hostiles. Huit agents, sur son ordre, tentèrent d'arrêter un manifestant nommé Adjus, qui, doué d'une force herculéenne leur opposa une résistance acharnée. Ils durent engager une véritable lutte avant de réussir à l'emmener dans la caserne du génie sise à proximité.

La foule, surexcitée, frappa plusieurs agents et voulait faire un mauvais parti au commissaire central, qui réussit, a grand'peine, à se réfugier dans ladite caserne. Enfin, un détachement de soldats du génie survint et Adjus put être conduit en prison.

MM. Edouard Drumont et Marchal, prévenus, se rendirent au commissariat et, après une longue entrevue avec le commissaire central, réussirent à obtenir l'élargissement d'Adjus. Pendant cette entrevue, une foule nombreuse, pressée aux abords du commissariat, se livrait à une violente manifestation. Elle fut dispersée par les *zouaves* et les *gendarmes à cheval*.

A la suite de cet incident, une certaine effervescence s'est maintenue. Des patrouilles ont circulé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Deux compagnies de tirailleurs et deux escadrons de chasseurs d'Afrique ont regagné leurs garnisons. Mais, après entente entre l'autorité civile et l'autorité militaire, les troupes de la ville d'Alger restent définitivement renforcées par un escadron de chasseurs d'Afrique venu d'Orléansville et une compagnie de tirailleurs venue de Blidah. Une partie des brigades de gendarmerie de la banlieue demeure également détachée à Alger.

## Le Préfet d'Alger à Paris

Paris, 28 mai. — M. Granet, préfet d'Alger, vient d'arriver à Paris, mandé par le ministre de l'intérieur.

# L'AFFAIRE ZOLA

**M. Emile Zola contre le « Petit Journal »**

Paris, 26 mai. — Le *Petit Journal*, dans un article de M. Ernest Judet, a dit que le père de M. Emile Zola, étant vers 1830 officier au service de la France, aurait commis certains actes délictueux : Un déficit ayant été constaté dans la caisse de son régiment, il aurait dû donner sa démission après avoir remboursé la somme dont il était responsable.

M. Emile Zola a décidé, on le sait, à la suite de la publication de cet article, de faire un procès à MM. Marmora, directeur ; Judet, rédacteur, et Lasseur, gérant du *Petit Journal*.

En outre, il répond en mains *l'Aurore*, par un article intitulé *Mon père*, aux accusations dont celui-ci est l'objet. Il proteste contre elles avec énergie.

Il déclare qu'jamais il n'a entendu élever sur sa probité ou sur la délicatesse de son père le moindre doute, le moindre soupçon. Il rappelle que François Zola, dont le père et le grand-père avaient servi en qualité de capitaines, la République de Venise, était né en 1805, qu'il publia en 1818 un *Traité de nivellement topographique*, qu'il travailla en Autriche à l'établissement de la première ligne de chemin de fer qui fut construite en Europe, et qu'enfin, après quelques années passées en Algérie où il était capitaine d'habillement dans la légion étrangère, il s'établit à Marseille en 1833 comme ingénieur civil.

Dès cette époque, dit-il, François Zola conçut un grand projet : le vieux port était insuffisant, il proposa d'en construire un nouveau aux Catalans, à l'abri du mistral. Il fit des plans complets, qui forment un énorme atlas, aujourd'hui encore entre les mains de M. Emile Zola. Pendant cinq ans, l'ingénieur lutta pour son projet, mais sans succès. Ce fut, en effet le projet de la Joliette qui l'emporta contre celui des Catalans.

Sans se laisser abattre, François Zola conçut un autre projet : celui de donner de l'eau à la ville d'Aix, qui en manquait. Mais, comme dans toutes les affaires de cette nature, il trouva des adversaires. Il dut lutter contre eux. Il a d'ailleurs des partisans enthousiastes. Thiers, Mignet d'intérêment à son projet. Il fut présenté pour tout-puissant concours. Un avocat au Conseil d'Etat, M. Labot, se dévoue passionnément à cette cause. Enfin, le Conseil d'Etat accueille la démonstration d'utilité publique, et le roi Louis-Philippe accorde l'ordonnance nécessaire. Les travaux commencent, après huit ans de lutte, lorsque le 27 mars 1847, François mourut subitement à Marseille.

Le corps fut ramené à Aix sur un char drapé de noir. Le clergé sortit de la ville. Il alla recevoir le corps hors des murs et le conduisit à la place de la Rotonde. M. Emile Zola avait sept ans. Il n'a conservé qu'un lointain souvenir de cette cérémonie. Mais il en a gardé une impression de solennité. Il dit en parlant de son Père :

C'était un vaillant qui s'en allait, un travailleur qui toute sa vie remercia de l'acharnement qu'il avait à vouloir faire le bien.

On sait que le canal commencé par François Zola porte son nom. En outre, en 1877, la ville d'Aix, dédiant de marbre sa gratitude à son ingénieur, plaça sur le fronton de l'hôtel de ville, vers de Du Bellay, le buste de François Zola.

Le conservateur soupçonneux.

## Un bloc enfariné

On a pu lire hier sur les murs, l'affiche suivante :

Citoyens,

Malgré les calomnies et les insinuations malveillantes lancées contre les organisateurs au début de la formation du Parti radical-socialiste de Tourcoing et aux Cambrai, ces derniers qui gardent par une attitude et une conduite correctes dans les dernières élections qui viennent d'avoir lieu qui ils ne méritent pas ces calomnies.

Malgré les outrages qui ont eu lieu sur le fait de ce parti radical-socialiste lors de sa formation, la lutte au second tour a été carrement définie entre les républicains, les radicaux et socialistes d'une part, contre les réactionnaires et cléricaux d'autre part : c'est donc là la meilleure preuve qu'il était nécessaire et urgent de former à Tourcoing un nouveau parti populaire satisfaire toutes les aspirations légitimes.

Citoyens,

Vu les démentis qui viennent de se produire, l'Union entre tous les vrais républicains est nécessaire pour combattre les nombreuses forces réunies des *blancs* soi-disant ralliés à la République.

Le parti radical-socialiste simpose donc de lui-même et c'est au nom des principes démocratiques que nous venons faire appel à votre concours pour le consolidation et pour la suite de votre lutte avantageusement dans les luttes qui se préparent.

En avant donc ! et que les vrais qui sont contre le piétinement sur place, se mettent dès aujourd'hui sous notre bannière pour la lutte du progrès et des réformes sociales.

A bas les masques et vive la Vraie République !

*Le comité du parti radical-socialiste de Tourcoing et de ses cantons.*

Suivent les indications de deux adresses au *Nouveau Pinson rouf*, rue du Hazo, 116 et cafe Barbarie, rue St Jacques.

Il est vraiment un peu audacieux, pour des gens qui, au cours de la lutte qui vient de se terminer, n'ont cessé de tirer dans les jambes des républicains, de venir aujourd'hui faire les bons apôtres, et de leur demander de leur épingle du jeu et prendre des attitudes de sauveurs du parti républicain.

Aussi leur appel résonne-t-il faux et ne trouvera pas d'échos.

Le parti républicain est plus vivant que jamais ; les 2215 voix recueillies dimanche par son porte-drapeau en témoignent assez éloquemment.

S'il est des personnalités qui croient bon de faire bande à part, c'est leur affaire. Elles s'agiteront en vain.

## A BONDUES

On nous écrit :

L'or est vainqueur de l'idée ! Les esclaves ont battu les hommes libres.

Pour nous Bonduois, dans notre commune, c'est une chose qui n'est pas nouvelle, la corruption et la menace étant les armes favorites de nos adversaires. Mais nous avons été vraiment saisis en constatant le même fait partout, et partant de là, la défaite, honorable il est vrai, de notre vaillant ami M. Brom.

Ah ! républicains qui lisez ces lignes, quel affreux cauchemar que ces quinze jours qui nous séparaient du ballottage, quelle comédie économiste avons nous vu se jouer sous nos yeux. Il faudrait vingt pages pour la relater en entier. Nous nous bornerons à dire quelques mots du jour même de l'élection.

Dès l'ouverture, la place fut envahie par une foule de porteurs de bulletins Masurel, au brassard tricolore. Bientôt, de 9 heures à midi, ce fut un prépétrel complètement volé qui communiait de tous les coins et recoins de la commune des êtres dont l'existence est complètement ignorée en autre temps, qui pourraient mourir à raise dans leurs trous sans que nous nous rendrions qu'on embrague le jour du scrutin, un bulletin à la main et qu'ensuite une fois leur besogne d'autantant accomplie, l'on renvoit à leurs misères sans plus de façon.

Mais le plus curieux était de voir nos fils à papa, ces petits jeunes gens pleins de suffisance, pour ne pas employer d'autres mots, des Jules Desbonnet, les deux bateleurs Bondueil, surtout, courant, se demenant de droite à gauche, fouillant ici un paralytique, scrutant du regard cet autre, examinant celui-là, montant et descendant les marches de la mairie plus de cent fois dans la journée et regardant passer les citoyens libres avec des regards foudroyants, prêts à se rueer au *moindre mot sûrs de la bienveillance des gardes* champêtres qui les regardent d'un air paterne.

Le dépouillement du scrutin donne 453 voix au nouvel Masurel et 2261 voix à M. Brom. Si dans chaque village, en proportion des électeurs, il y avait seulement autant d'hommes courageux, nous aurions encore à la Chambre pour nous représenter un Jaurès actuellement tous un républicain intégré, mais, hélas ! combien de malheureux subissent l'influence de la peur.

Mais continuons :

Il est huit heures 25 minutes au clocher.. Tout à coup un mouvement se produit sur la place. Arrivant à toute vitesse sur une bécane, l'un des acrobates Bondueil annonce essoufflé que le candidat des *blancs*, le sien, est élu.

Aussitôt à la *mairie*, aux deux estaminets qui sont le siège des caloïdes, les deux bateleurs, un peu abattus de pavoisement montre également le nez ; puis la horde cléricale sort de son terrier en hurlant de joie.

Tout ce que Bonduse compte de rétrogrades, de renégats, accourt. Un cortège se forme, toujours hurlant.

La horde avance. En tête, portant le drapeau, deux distingués jeunes gens, un citoyen qui s'est trouvé quelquefois en délicatesse avec la justice ; vincent ensuite Fidèle et Gros-Jules chantant : *Vivent les Patriotes !* (?) puis ce sont les petits messieurs dont nous avons parlé, les caloïdes avérés et des « buveurs à l'œil » en quête de choses dont ils sont habitués depuis quelque temps. Tout ce monde se prépare à fêter la soirée, vociférant des bêtises, sous les sifflets et les cris ironiques de nos amis.

Continuez, messieurs, car votre victoire pourrait être de courte durée, et alors, oh ! alors... ça rira bien qui rira le dernier.

A. G.

## A MOUVAUX

Les réactionnaires de tout poil ont pu s'en donner à cœur joie, n'étant plus habitués depuis longtemps déjà à la victoire !

Aussi dans la soirée de dimanche dernier, aussitôt le résultat connu, une grotesque exhibérance ne connaît plus de limite.

On cite plusieurs cas où la police aurait pu *intervenir*, notamment chez le chapelain Lemaire où des coups de canne ont été échangés entre le malingre fils de Monsieur le Comte de la Chicorée et un Citoyen habitant les Cent Maisons.

A l'estaminet du *Petit-Jésus*, la jeunesse dorée, par crainte, sans doute, de ternir les cravates blanches, aurait voulu faire une manifestation en rapport avec son intelligence, a cru bon de décuperdir.

Mais tout l'honneur doit revenir à un certain Barrès qui, sans aucun souci de la peur, depuis du lundi ont parcouru les rues de notre commune, en proférant des cris hostiles contre l'administration et la musique municipales.

A bas Vincent ! A bas Lefort ! A bas la musique ! c'étaient les propos qu'ils ne cessaient de répéter.

Ces diables personnages dont l'un, ex-tapin à la Compagnie des Beni-bouffe-toujours, se sont vus mettre à la porte par plusieurs cabaretiers et sont venus échouer à l'estaminet du Bonpet-à-Pull dans le « sein d'un sous ».

La le trio en question a pu maudire à son aise et l'administration et la musique.

*Et finita la comedia.*

Obéissez doux agneaux du bon Dieu !

# LE SPORT

## VÉLOCIPÉDIE

**La course de 48 heures. — Epreuve manquée**

Le départ de la course de 48 heures favorisé par un temps superbe avait attiré déjà hier soir bon nombre de spectateurs, mais c'est aujourd'hui et demain une foule énorme ne se rende au Vélodrome de Roubaix, pour assister aux péripéties extraordinaires de cette course sans précédent.

Au début de la saison, lorsque les administrateurs du Vélodrome mirent l'idée de cette course, nous doutâmes quelque peu du succès, quoique très amateurs de ces épreuves de fond qui montrent l'endurance de l'homme dans tout ce qu'elle a de fort et de beau.

Nous donnons ci-après les noms de tous les partants et nous pouvons dès maintenant nos lecteurs sur tous les incidents notables qui marqueront la course :

Au départ : Rethnop, français — Smith, français. — Monochon, français. — Dieudonné-Collignon, belge. — Freslong, français — Robl, allemand. — Vandertrayen, belge — Victory, belge — Van Mol, belge — Hunerbein, belge — Quaidbach, belge — Hubert, belge — Stephane, français — Bertin, français.

Crestè, français — Bertin, français — Boutemps, français — Van Pelt, français — Muller, français — Chevalier, français — Vanaerchodt, belge — Boutin, belge — Stephane, français — Garin, français.

Les Favoris : Garin Robl, Bertin, Stephane Creste, Muller.

A six heures 10 minutes exactement, le signal du départ est donné, les coureurs s'élancent à une allure admirable, le train est mené par Chevalier, suivi de Stephane et Garin, Frederick arrive en 7e position suivi de Garin.

Bientôt Stephane prend la tête suivi de Robl, plusieurs emballages successifs s'signalent, deux pneus sont crevés — la jeune Cristi prend la tête de la course suivi de Garin, Robl, Bertin qui ne tient, hélas, demarrages, tout le monde semble bien décidé à ne pas abandonner la lutte, les favoris reconnaît peu à peu une allure régulière, les uns suivent leur petit bonhomme de chemin, d'autres emballent consistamment. Garin, le favori roubaisien, marche sans changer de cadence.

La première heure couvre 35 kil.115, Robl, Crestè, Bertin, Muller, Frederick. La superbe emballage marque la cloche.

La 2e heure. — 68 kil. 550 : 1er Robbe, 2e Bertin 68 kil. 12 — 3e Stephane 67 kil. 63 4.e Hubert.

Un déplorable accident marque cette heure, les deux clowns en entrant dans la piste renversent le coureur Muller, qui se brise un bras.

Muller qui souffrait de sa chute remonte immédiatement sur une autre machine.

Bell demandée, une neutralisation artificielle s'organise pour laisser la champ complètement libre aux coureurs et éviter de nouvelles accidents, ces derniers feront suffisamment du chutes sans que l'on cherche encore à leur fournir occasion.

La lumière commence à manquer, mal, ce qui rend le service des marqueurs impossible, beaucoup de monde encore — et nombre de spectateurs se propostent de passer une partie de la nuit.

Les attractions souffrent passablement du manque de lumière et ne peuvent commencer.

3e heure. — Robl, 100 kilomètres, un tour d'avance sur Garin.

**Courses vélocipédiques Paris-Saint-Amand**

C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu la course Paris-Saint-Amand, organisée par la Société U. S. F. S. A., du 1er arrondissement.

On nous annonce que M. Durcour, d'Amin, prend part à la course.

M. Durcour possèdera, paraît-il, un service d'entraînement des mieux organisés qui sont à la disposition la maison des cycles Phœbus. Nous souhaitons bonne chance au courageux routier, et avec l'entraînement il y a quelque nous lui connaissons, nous espérons bien le voir en bonne place à l'arrivée.

## ESCRIME

**Tournoi international d'escrime**

Le Comité de l'Académie d'Armes du Nord, Société d'encouragement à l'Escrime, vient d'arrêter le règlement de cette Salle d'Armes, ouverte à grand tournoi d'amateurs, qui aura lieu le dimanche 26 juin au Palais-Rameau.

Sont convivés à ce tournoi MM. les Amateurs des salles d'escrime réputées de France et de l'étranger. MM. les amateurs des Lycées, collèges et établissements libres de France et de l'étranger, en leur collège ; art de l'escrime.

Le tournoi sera divisé en 3 catégories de tireurs : 1° amateurs de 12 à 16 ans ; 2° amateurs de 16 à 20 ans ; 3° amateurs de 20 ans et au-dessus.

2.000 francs de prix seront offerts par MM. les membres d'honneur et honoraires de l'Académie d'armes. Ces prix consisteront en objets d'art, médailles d'or et d'argent, épées et sabres d'honneur, etc.

12 prix seront décernés aux vainqueurs de chaque catégorie : des prix spéciaux seront en outre attribués aux tireurs non classés, qui auront fait preuve de qualités exceptionnelles sous les armes.

MM. les amateurs des salles connues et réputées, qui désireraient prendre part aux épreuves du tournoi, pourront se faire inscrire du 1er au 20 juin, au siège du comité d'organisation (salle d'armes Oudart, place St-Martin, à Lille).

Ils devront faire connaître leurs nom, âge et adresse exacte, afin de recevoir leur carte d'admission au tournoi.

Le jury sera composé de professeurs réputés de France et de l'étranger et de protecteurs de l'escrime.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

**Représailles malheureuses**

On nous annonce que pour des raisons politiques que nous ne voulons pas approfondir, certains employés de l'Abattoir auraient encouru les disgrâces du Conseil municipal.

M. Albert Lemoine, aide bouvier, devrait quitter son emploi au 30 juin et le recevoir de l'octroi attenant à l'abattoir, devrait quitter son logement pour le 1er juillet.

Tout cela, nous dit-on, serait à la suite de manifestation politique.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans tous ces on-dit, bien que la révocation de Lemoine et l'expulsion du Receveur soient des faits acquis, mais nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre la municipalité en garde contre les rapports intéressés de certaine personne touchant de près à l'abattoir et dont la vie se passe en délation et en manœuvres politiques.

Monsieur le Maire, faites bien attention de ne pas toucher à des innocents desservis par des haines ou par un courtisan coupable, courtisan qui, le jour où vous aurez besoin de votre pouvoir, sera le premier à vous jeter la pierre, comme il la jette à ceux qui jadis étaient ses meilleurs amis.

## Une grave affaire de fraude

Une grave affaire de fraude d'octroi passionne en ce moment nos concitoyens.

Voici les faits : mercredi soir, les employés de l'octroi, surveillant leur service à la porte de la brasserie « Union » rue Meyerber, remarquèrent, qu'à la brune, un certain nombre de fûts de bière étaient déposés dans la cour de la brasserie. Il y en avait 26. Intrigués, et peut-être ayant des soupçons, les deux employés se faufilant dans la demi-obscurité parvinrent à constater que le nommé Coulon, dit Coulon, qui se trouvait suspecté et les marquirent au crayon noir.

C'était presque invisible, mais suffisant pour les reconnaître.

La nuit se passa et jeudi matin les tonneaux avaient disparu au plus grand étonnement des deux employés qui ne les avaient pas vu sortir.

Cette fois un soupçon de fraude prit corps et l'un d'eux se détachant vint avertir M. Peltier, directeur de l'octroi, de ce qui se passait.

Celui-ci entrevoyant une manœuvre frauduleuse, avertit M. Prud'homme, commissaire de police et tous deux, accompagnés des employés de l'octroi, se présentèrent à la brasserie.

Leurs premières observations furent accueillies par une espèce de mouquerie qui ne les dérouta point. Pour avoir leur enquête, M. Peltier et Prud'homme ne tardèrent pas à pénétrer dans un estaminet attenant à la brasserie et la trouvèrent les 26 fûts de bière parfaitement reconnaissables à la marque hieroglyphique faite par les employés intelligents. Devant les preuves palpables, les aveux des intéressés furent complets.

Pendant la nuit, les fûts avaient été introduits dans le cabaret par une fenêtre d'une étoile de la brasserie donnant sur la cour du cabaret.

Procès-verbal a été dressé et tout porte à croire que cela coûtera cher à l'Union ».

### Les accidents

Un *balayeur, Jean Dobbels, âgé de 53 ans*, demeurant rue de Wagram, cour Masquel, 2, travaillant à la Société anonyme de peignage, rue du Collège, 119, a eu le pouce gauche pris et contusionné entre une poulie et une courroie de métier. M. le docteur Butruille lui a donné des soins.

Un tisserand de la fabrique Alfred Motte, rue Molière, s'est contusionné le pied droit en transportant sa chaîne à son métier.

Le blessé, Charles Inquiens, âge de 37 ans, demeurant rue de Lannoy, a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui a constaté des contusions aux doigts de pied.

Narcisse Arbon, âge de 67 ans, apprêteur, demeurant rue de la Perche, fort Sion, travaillant à la teinturerie Emile Roussel, rue de l'Epeule, a fait une chute dans l'atelier et s'est contusionné au genou droit gauche. M. le docteur Lepers qui lui a donné des soins a ordonné un repos de 15 jours.

### Un accident de travail

Un accident assez grave s'est produit jeudi à la fabrique Auguste Florin et fils, rue de la Fosse-aux-Chênes, dont la fabrique se trouve rue de France, 26.

Un encolleur, Auguste Plateau, âgé de 52 ans, demeurant rue du Fresnoy, glissant sur un plancher, a fait une chute et s'est fracturé le poignet droit.

M. le docteur Ballenghien, appelé aussitôt, lui a prodigué des soins et a déclaré que la blessure occasionnerait une incapacité de travail de un mois.

### Une arrestation pour vol

La police a arrêté un individu, Benoit Bouters, âgé de 16 ans, journalier, demeurant rue Bernard.

Cet individu qui est inculpé d'un vol de tuyaux de plomb a été écroué au dépôt.

### Les contraventions

Dans la journée de vendredi, la police a dressé deux contraventions ; une pour défaut d'éclairage à une bicyclette et une pour fermeture tardive d'un cabaret.

*Les mariages du Lundi de la Pentecôte*

Tous les ans, un grand nombre de jeunes gens choisissent pour s'unir, le Lundi de la Pentecôte. Cette année, les couples qui seront unis demain lundi, par M. Coutelier, adjoint, sont au nombre de 37.

M. Coutelier se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 9 heures du matin.

### Bureau de bienfaisance

M. Tetelin Carré, agent d'assurances, est nommé membre de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance en remplacement de M. Philippe, père, décédé.

### Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage

Le Comité de l'œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du couchage se réunira le Dimanche 5 juin afin de déterminer la date du tirage des magnifiques primes offertes aux souscripteurs de la saison 1891-98.

La villa Vincent est la dernière des quatre constructions mis à son offert par Mme Constantin Descat ; il n'y aura plus d'ici longtemps pareille occasion de devenir propriétaire d'une jolie villa pour peu de chose. Les bienfaiteurs ne poussent car la souscription touche à sa fin.

Prière de retourner les fûts 10 au trésorier, 21, rue de la Fosse-aux-Chênes, les listes et carnets en circulation.

*Don reçu* : Un anonyme, pour le succès des élections, 5 fr.

### A la « Roubaisienne »

Le comité de la *Roubaisienne* informe les gymnastes que, par suite de la participation de la société à la XXIe fête fédérale de Saint-Etienne, les répétitions sont suspendues jusqu'au samedi 4 juin.

**Folle entreprise**

— Avec mon or, disait un très gros savonnier, ce vaux mettre à ainsi le Congo de Vassier ! L'imprudent eût mieux fait de tranpercer la lune. Car à cette entreprise il mangea sa fortune.

*E. Fourry, au parfumeur parisien.*

Voir 4e page, la Clinique du Dr Delattre.

Lire à la 4e page : Chocolat du Nord.

LE ROI DES CAFÉS

est le meilleurs, le plus hygiénique. Mélange spécial.

En vente 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

n. o

TOURCOING

Conseil municipal

La séance de vendredi soir a fini bien singulièrement.

Après une longue discussion sur le rapport de M. Ducoulombier concernant la demande de M. Masurel d'établir une voie ferrée Decauville rue Achille Testelin, la question a été mise aux voix par mains levées.

Quelques mains seulement se sont levées pour l'adoption des conclusions.

Dix voix pour le rejet.

*M. le maire fait procéder à une deuxième épreuve qui constate le nombre nombreuse alors que M. Ch. Loridan et plusieurs conseillers s'écrient que le vote est acquis.*

M. le maire veut faire procéder à un scrutin par bulletin.

Six conseillers sortent. Les conseillers restants ne sont plus qu'à 17.

Dans l'urne on trouve que 12 bulletins. Le vote n'est pas dépouillé et le scrutin renvoyé à la prochaine séance, qui aura lieu mardi 7 juin, et le séance a été levée.

Nous devons à la vérité de déclarer que le premier vote par mains levées est pleinement acquis, un certain nombre de conseillers s'étant abstenus.

Les Congés de la Pentecôte

**UNE QUESTION**

Nous avons il y a trois jours publié le note suivante :

Les congés de la Pentecôte sont fixés de la manière suivante, pour tous les Lycées et Collèges de l'Académie de Lille.

Sortie. — Samedi 28 mai, après la classe du soir.

Rentrée. — Mardi soir 31 mai, pour les internes ; mercredi matin 1er juin, pour les externes.

Or, hier soir, en licenciant les élèves au Lycée de Tourcoing, on les a informés que le congé était augmenté de 48 heures par le gouvernement.

Est-ce pour fêter l'élection de plusieurs députés millionnaires et réactionnaires, dont l'inclassable Albert ?

# Chronique Régionale

## APRÈS L'ÉLECTION

**Wattrelos (Nord).** — A cette liste, il convient d'ajouter : M. Dubois (Seine-et-Marne), Xavier Reille (Tarn), et Roger (Doubs), qui ont tous moins de 30 ans.

**Sainte-Croix (Basses-Alpes).** — Le Conseil municipal a envoyé ses témoins, MM. Sancet Président, conseiller général, et Dalbaret, publiciste, à M. Paul de Cassagnac.

**Les députés antisémites algériens.** — Alger, 28 mai. — MM. Drumont, Morinaud, Marchal et Faure, les nouveaux députés antisémites, se sont embarqués.

Dès onze heures du matin, la ville présentait une animation extraordinaire. Les rampes du boulevard et les principales artères que devaient suivre les Députés antisémites depuis la villa Drumont jusqu'aux paquebots étaient noires de monde.

Le cortège était précédé de musiques et de sociétés chorales.

Dans la même voiture étaient les quatre députés. L'embarquement a eu lieu à midi. Des fleurs ont été offertes aux quatre députés qui partaient.

Alger, 28 mai. — Des manifestations tumultueuses ont eu lieu à Alger.

Hier soir, M. Firmin Faure, député d'Oran est arrivé de Mostaganem. Une foule très nombreuse était massée devant la gare et le long des rampes du boulevard, saluant M. Faure de longues acclamations. Des Bureaux lui ont été offerts, en voiture a été dételée, traînée jusqu'au théâtre-cirque où M. Faure allait retrouver ses collègues Drumont, Marchal et Morinaud, qui assistaient à la tombola organisée en leur honneur, ensuite au tirage de la tombola au profit des blessés espagnols.

La salle était comble. De nombreux manifestants qui n'avaient pas pu entrer étaient massés sur l'Esplanade Bab-el-Oued et chantaient des refrains anti-juifs. A onze heures, le commissaire central venait, la foule l'accueillit en poussant des cris hostiles. Huit agents, sur son ordre, tentèrent d'arrêter un manifestant nommé Adjus, qui, doué d'une force herculéenne leur opposa une résistance acharnée. Ils durent engager une véritable lutte avant de réussir à l'emmener dans la caserne du génie sise à proximité.

La foule, surexcitée, frappa plusieurs agents et voulait faire un mauvais parti au commissaire central, qui réussit, a grand'peine, à se réfugier dans ladite caserne. Enfin, un détachement de soldats du génie survint et Adjus put être conduit en prison.

MM. Edouard Drumont et Marchal, prévenus, se rendirent au commissariat et, après une longue entrevue avec le commissaire central, réussirent à obtenir l'élargissement d'Adjus. Pendant cette entrevue, une foule nombreuse, pressée aux abords du commissariat, se livrait à une violente manifestation. Elle fut dispersée par les *zouaves* et les *gendarmes à cheval*.

A la suite de cet incident, une certaine effervescence s'est maintenue. Des patrouilles ont circulé jusqu'à une heure avancée de la nuit. Deux compagnies de tirailleurs et deux escadrons de chasseurs d'Afrique ont regagné leurs garnisons. Mais, après entente entre l'autorité civile et l'autorité militaire, les troupes de la ville d'Alger restent définitivement renforcées par un escadron de chasseurs d'Afrique venu d'Orléansville et une compagnie de tirailleurs venue de Blidah. Une partie des brigades de gendarmerie de la banlieue demeure également détachée à Alger.

**Le Préfet d'Alger à Paris.** — Paris, 28 mai. — M. Granet, préfet d'Alger, vient d'arriver à Paris, mandé par le ministre de l'intérieur.

**L'affaire Zola.** — M. Emile Zola contre le « Petit Journal » — Paris, 26 mai. — Le *Petit Journal*, dans un article de M. Ernest Judet, a dit que le père de M. Emile Zola, étant vers 1830 officier au service de la France, aurait commis certains actes délictueux : Un déficit ayant été constaté dans la caisse de son régiment, il aurait dû donner sa démission après avoir remboursé la somme dont il était responsable.

M. Emile Zola a décidé, on le sait, à la suite de la publication de cet article, de faire un procès à MM. Marmora, directeur ; Judet, rédacteur, et Lasseur, gérant du *Petit Journal*.

En outre, il répond en mains *l'Aurore*, par un article intitulé *Mon père*, aux accusations dont celui-ci est l'objet. Il proteste contre elles avec énergie.

Il déclare qu'jamais il n'a entendu élever sur sa probité ou sur la délicatesse de son père le moindre doute, le moindre soupçon. Il rappelle que François Zola, dont le père et le grand-père avaient servi en qualité de capitaines, la République de Venise, était né en 1805, qu'il publia en 1818 un *Traité de nivellement topographique*, qu'il travailla en Autriche à l'établissement de la première ligne de chemin de fer qui fut construite en Europe, et qu'enfin, après quelques années passées en Algérie où il était capitaine d'habillement dans la légion étrangère, il s'établit à Marseille en 1833 comme ingénieur civil.

Dès cette époque, dit-il, François Zola conçut un grand projet : le vieux port était insuffisant, il proposa d'en construire un nouveau aux Catalans, à l'abri du mistral. Il fit des plans complets, qui forment un énorme atlas, aujourd'hui encore entre les mains de M. Emile Zola. Pendant cinq ans, l'ingénieur lutta pour son projet, mais sans succès. Ce fut, en effet le projet de la Joliette qui l'emporta contre celui des Catalans.

Sans se laisser abattre, François Zola conçut un autre projet : celui de donner de l'eau à la ville d'Aix, qui en manquait. Mais, comme dans toutes les affaires de cette nature, il trouva des adversaires. Il dut lutter contre eux. Il a d'ailleurs des partisans enthousiastes. Thiers, Mignet s'intéressent à son projet. Il fut présenté pour tout-puissant concours. Un avocat au Conseil d'Etat, M. Labot, se dévoue passionnément à cette cause. Enfin, le Conseil d'Etat accueille la démonstration d'utilité publique, et le roi Louis-Philippe accorde l'ordonnance nécessaire. Les travaux commencent, après huit ans de lutte, lorsque le 27 mars 1847, François mourut subitement à Marseille.

Le corps fut ramené à Aix sur un char drapé de noir. Le clergé sortit de la ville. Il alla recevoir le corps hors des murs et le conduisit à la place de la Rotonde. M. Emile Zola avait sept ans. Il n'a conservé qu'un lointain souvenir de cette cérémonie. Mais il en a gardé une impression de solennité. Il dit en parlant de son Père :

C'était un vaillant qui s'en allait, un travailleur qui toute sa vie remercia de l'acharnement qu'il avait à vouloir faire le bien.

On sait que le canal commencé par François Zola porte son nom. En outre, en 1877, la ville d'Aix, dédiant de marbre sa gratitude à son ingénieur, plaça sur le fronton de l'hôtel de ville, vers de Du Bellay, le buste de François Zola.

Le conservateur soupçonneux.

**Orages.** — Dans la Drôme — Tués par la foudre aux environs de Lyon — Dans l'Isère — La grêle dans la Gironde.

Paris, 28 mai. — La pluie et la grêle viennent de causer de graves dégâts dans les environs de Valence.

Montmeyran a eu deux fois la grêle ; à Livron-Chaudon, toutes les récoltes sont perdues ; la couche de grêle a atteint quinze centimètres.

A *Rochefourchat*, près de *Taillans*, deux cultivateurs ont été foudroyés pendant au travers du veux toit d'un hangar qui avait pris feu au contact de la foudre.

Le propriétaire, M. Gaudin, a eu la jambe cassée.

A Loriol, la foudre est tombée sur la ferme Chautard dans une pièce où la famille du fermier Ferapie prenait son repas. Sur les sept personnes présentes, les deux fils sont, âgés de quinze et treize ans, ont été tués sur le coup.

A *Fain*, beaucoup de dégâts, carreaux cassés, maisons inondées.

Le temps étant encore à l'orage, les cultivateurs sont dans l'anxiété, car la pluie, même seule, est très défavorable aux récoltes en ce moment et particulièrement à la vigne.

Aux environs de Lyon, un orage épouvantable s'est abattu hier ; nombre de communes ont été très éprouvées.

Un très violent orage accompagné d'une pluie torrentielle a éclaté, dans l'après-midi d'avant-hier, sur la ville de Saint-Marcellin (Isère), et les environs.

L'eau a inondé dans cette ville le Champ-de-Mars, et plusieurs maisons des rues Riondel, Vallier et Saint-Laurent.

Aux environs, la foudre est tombée en différents endroits sans occasionner heureusement d'accidents aux personnes. Les dégâts causés aux récoltes par la plus mêlée de grêle sont considérables dans les communes de Saint-Vérand, Saint-Hilaire-du-Rosier, Chatte, etc.

**Incendies.** — A Bordeaux un nouvel orage s'est abattu hier sur la ville et les environs ; le tonnerre a grondé pendant deux heures.

La commune de Pessac a été particulièrement éprouvée. Une grêle violente est tombée en abondance et a bientôt couvert le sol d'une couche épaisse de grêlons gros comme des noisettes.

La récolte du Haut-Brion, les grêlons étaient beaucoup plus petits qu'à Pessac, où la grêle a hâché les feuilles des arbres.

A Mérignac, le Bouscat et Blanquefort, on signale de grands dégâts.

Enfin, dans l'Ardèche, la grêle tombée en abondance a fait des dégâts importants et occasionné une forte crue des rivières.

## M. Félix Faure à Saint-Etienne

Le président de la République se rendant à St-Etienne a quitté Paris ce soir à 8 heures. M. Félix Faure est accompagné dans son voyage des ministres de la marine, de la guerre et du commerce.

## Un monument à Daude

Nîmes, 28 mai. — Le conseil municipal a voté, à titre de première souscription, une somme de 10.000 francs pour l'érection d'un monument à Alphonse Daudet dans sa ville natale.

L'exécution est confiée au sculpteur Falguière.

Le conseil a voté aussi une subvention de 200 francs pour le monument de la Tour-d'Auvergne à Paris.

## NOUVELLES ETRANGÈRES

## La situation en Italie

**DÉMISSION DU MINISTÈRE**

Rome, 27 mai. — M. di Rudini, président du Conseil, a présenté au roi la démission du Cabinet.

**Les Victimes des Troubles**

Rome, 28 mai. — On a publié la liste officielle des morts pendant les émeutes de Milan. On relève 